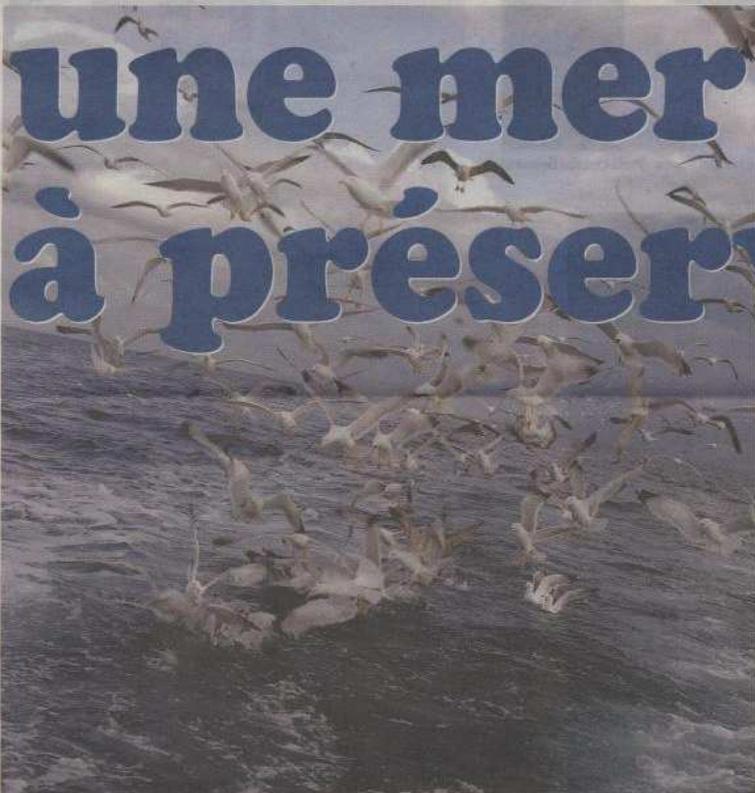




Photo Christian Gajda et Cyril Dodeguy

Méditerranée :

une mer à préserver



La Méditerranée se caractérise par une faune très riche.

(Photo Gérard Baldocchi)

Photo Olivier Jude

Les élus de l'assemblée de Corse ont validé les premières étapes du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) version méditerranée occidentale. Les lignes directrices de l'action à mener sont fixées

Le plan d'action pour le milieu marin en Méditerranée (PAMM) dont l'entrée en vigueur est prévue au plus tard d'ici 2020, progresse. Le cap de la consultation publique est franchi et la question institutionnelle est réglée à l'échelon de l'assemblée de Corse et de la portion, Méditerranée occidentale. Les élus insulaires sont d'accord, à l'unanimité, sur les fondamentaux, autrement dit, « les documents relatifs à la définition du bon état écologique et aux objectifs environnementaux fixés par le plan d'action pour le milieu marin de Méditerranée ».

Selon les conseillers territoriaux, il existe de bonnes raisons d'adopter les principes structurants définis. « Car la plupart des treize enjeux retenus dans le document permettent de prendre en compte les problématiques inhérentes au milieu marin insulaire. » L'île rentre dans le vif du sujet à quelques nuances près toutefois, comme « les ressources halieutiques du golfe du Lion ou encore les apports du Rhône, des thèmes spécifiques à la façade continen-

tale du bassin », précise-t-on. Au-delà, les Corses, comme les autres riverains français de la Méditerranée occidentale se retrouvent sur la « nécessité de maintenir ou de rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. » Dans les faits, l'orientation choisie revient à préserver les zones essentielles à la survie et à la prospérité de la faune marine, telles que frayères, nourricières. Herbiers, aires coralligènes feront quant à elles l'objet de mesures de conservation renforcées.

Extraction de sable

Dans les années à venir les autorités compétentes se montreront aussi soucieuses de « supprimer l'abrasion résiduelle des fonds côtiers par le chalutage, là où celui-ci est réglementé ». Elles seront encore les promoteurs infatigables de la maîtrise de la pression exercée sur le milieu par les activités maritimes, puis, dans le même mouvement se montreront contraignantes face

à l'artificialisation, à force d'ouvrages gagnés sur la mer, de l'espace littoral. Dans cette configuration, ce sont surtout les « petits fonds côtiers, inférieurs à 50 mètres » qui souffrent, sur la Côte d'Azur et dans les Bouches-du-Rhône. Au passage, les extractions de sables destinées à compenser l'érosion de certaines plages doivent être pensées « comme une pression directe sur les habitats sous-marins. » Le phénomène est plus sensible en Languedoc-Roussillon qu'ailleurs. Les aménagements fluviaux ont à leur tour tendance à fragiliser les équilibres littoraux. Le mécanisme est simple : les apports sédimentaires à la mer diminuent au fil du temps. Le résultat se confond avec un déficit de sédiments en zone littorale. Au cœur de la dynamique d'avenir figurent « l'identification des habitats naturels dégradés et la restauration de la moitié de ceux-ci ». En outre, il sera aussi dans l'intérêt commun « d'optimiser le rôle écologique de fonds côtiers artificiels à l'image de digues et enrochements variés ». Le bon état de conservation des habitats pro-

32% de la flotte de pêche française

● 1560 navires, soit 32% de la flotte de pêche française croisent en Méditerranée occidentale. La pisciculture y fait preuve d'un dynamisme remarquable. 20 entreprises, sur un total de 35 réparties le long des côtes françaises, s'y sont installées.

● La mer coïncide avec une activité touristique soutenue. Ainsi, le tourisme littoral est pourvoyeur d'emploi pour un total de 131 000 personnes, c'est-à-dire 40% des effectifs salariés du secteur pour l'ensemble des régions littorales.

● 3,1 millions de personnes vivent dans les communes littoral du pourtour Méditerranéen français. La saison estivale correspond à une population deux fois plus nombreuse. Sans doute parce que c'est là que se concentrent 40% des zones de baignade en mer de la flotte de plaisance. Avec, en prime, le soleil et la chaleur.



Les villes - en particulier les grandes agglomérations - émettent de multiples polluants.

Sardines, maquereaux et anchois prospèrent

Le fond de la Méditerranée et ses parages proches sont hospitaliers pour merlus, chinchards, grondins, roussettes, rougets. C'est ce que démontrent les études récentes.

Les habitants des grands fonds résistent plutôt bien « aux pressions humaines, telles que la pêche professionnelle et la pêche de loisir » et leurs populations sont stables. Ce qui n'est pas le cas des raies et autres requins, en voie de régression. Le golfe du Lion apparaît comme la mer de prédilection pour sardines, maquereaux et anchois. Dans le même temps, l'endroit exerce une forte attraction auprès des thons rouges, espadons et requins, « bien présents » de l'avis commun. Leur devenir dépendra de leur capacité à déjouer les leurres des pêcheurs et les filets des chalutiers.

Sept espèces de cétacés : Rorqual commun, dauphin de Risso, globicéphale noir, grand dauphin, dauphin blanc et bleu, cachalot, baleine à bec de Cuvier, se sont trouvées à leur aise dans cette aire maritime. Au point d'y faire domicile. Ils ont pris l'habitude de côtoyer la tortue caouanne et d'être escortés depuis les airs par les puffins, en particulier au voisinage des îles et des îlots.

(Photo Michel Luccioni)

fonds des canyons sous-marins, caractérisés par une grande richesse faunistique, fera partie des préoccupations.

L'intention vertueuse suppose une attention extrême à l'égard de la pêche, de la pose de câble sous marins, comme des dépôts de sédiments et autres matériaux. On n'étouffe pas les canyons. Un enjeu majeur consistera également à mettre un frein à toutes les formes de rejets en mer. En ligne de mire, « les contaminants chimiques de l'ensemble des bassins versants ». C'est une certitude, les eaux pluviales des agglomérations littorales, des installations industrielles et portuaires amplifient les dommages environnementaux. De ce point de vue, les grandes métropoles - Marseille, Toulon, Nice -, représentent un horizon menaçant. Le territoire insulaire agite, pour sa part, le spectre de la pollution industrielle depuis l'ancienne mine de Canari, Fos, Cassidaigne, Port la Nouvelle complètent la liste. L'existence de cours d'eau côtiers apparaît comme un facteur de dysfonctionnement. Dans le Rhône, le Var, l'Hérault, surtout. Fleuves, rivières sont associés à l'apport de polluants.

détection aérienne optimisée et au recours à la détection satellitaire des zones à risque ». Des dispositifs de collecte renforcés figurent au programme. Le bon état du milieu marin signifie par ailleurs une prévention accrue, des moyens de lutte contre la pollution consolidée. Sur fond de liens internationaux resserrés. On attend davantage du rapprochement pressenti entre la France, l'Italie et l'Espagne. Car le mouvement pourrait s'avérer adapté à « une harmonisation de la répression des pollutions marines ». On s'attaque aux problèmes existants, on conforte les acquis environnementaux, tout en accumulant les arguments scientifiques. Il y a des données à clarifier. De l'avis des rédacteurs du plan, « l'organisation d'activités de recherche et de développement en Méditerranée » représente un moyen de favoriser des perspectives durables.

À cet égard, la feuille de route comprend l'élaboration d'ici 2016 d'un document cadre dans les pages duquel seront inscrites les priorités de recherche. Les lignes ainsi tracées seront reprises « dans les documents stratégiques des différents organismes de recherche. » Les analyses porteront sur les populations de mammifères marins, d'oiseaux marins, sur la ressource en sardines, anchois et autres roussettes, ainsi que sur des espèces envahissantes.

Algues et crustacés

La plupart du temps, ces immigrants de la mer ont effectué le voyage depuis leurs pénates exotiques accrochés à la coque d'un navire, ou dissimulés dans les eaux de ballast. Certaines sont arrivées à destination sous la forme d'adultes, de larves ou bien de micro-organismes. Toutes seront susceptibles, à des degrés divers, d'entrer en compétition avec les autochtones et pourront ainsi « avoir un impact significatif sur la biodiversité méditerranéenne », aux dires des scientifiques. Pour l'heure 328 pièces rapportées, représentatives des poissons, des algues, des crustacés et des



Dauphins et autres cétacés ont pris leurs aises dans la Grande Bleue.

(Photo Patrice Lapoie)

mollusques, sont identifiées entre Corse et Continent. 31 d'entre elles se distinguent par leur agressivité, en affirmant une tendance invasive.

Dans cette écologie du savoir, il s'agira d'englober d'autres thématiques, par exemple, « la connaissance et suivi socio-économiques des activités maritimes et littorales, puis la connaissance des impacts du changement climatique sur les espèces et habitats du milieu marin. »

Une autre voie à suivre est juridique. Et la sauvegarde de la Méditerranée occidentale s'accommodera très bien, dans ce domaine, d'outils plus performants afin de « permettre l'encadrement des activités maritimes susceptibles de générer un impact pour le milieu de la sous-région marine. » L'état des lieux est dressé et les objectifs à atteindre sont fixés.

Les rédacteurs du PAMM se préparent désormais aux prochains rendez-vous avec l'ensemble des acteurs maritimes et littoraux, afin d'élaborer un programme de surveillance des eaux marines d'ici 2014, puis de définir une série de mesu-

res, entre 2015 et 2016. Les dispositions viseront le bon état écologique des eaux marines et sa conservation. Le plan d'action entrera du même coup dans sa phase opérationnelle.

Véronique EMMANUELLI
vemmanuelli@nicematin.fr

Trois autres régions marines sur la sellette

C'est le préfet de la région Paca ainsi que le préfet maritime de la Méditerranée qui assurent le pilotage du PAMM. Outre un comité technique et le conseil maritime de façade, les deux représentants de l'Etat prennent appui sur un collège formé par les préfets de région et de département, par les préfets coordonnateurs de bassin, par les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), les directions interrégionales de la mer (Drim), par les agences de l'eau, des aires marines protégées et par le Conservatoire du littoral et par le président du conseil exécutif de Corse, dans le seul cas de la façade Méditerranée. Car le plan d'action pour le milieu marin s'applique, outre la Méditerranée occidentale, à trois autres sous-régions marines : manche et mer du Nord ; mers celtiques et golfe de Gascogne.

3000 mètres de fond

Fermée, pauvre en nutriments pour la faune et la flore et dépourvue de marées. Telles sont les principales caractéristiques naturelles retenues au sujet de la Méditerranée occidentale. Cette portion de la Grande Bleue doit compter avec de fréquents coups de Mistral et de Tramontane à l'origine de forts courants côtiers. Mais c'est le courant liguro-provençal-catalan qui imprime la cadence de l'ensemble. Autour de l'île, les brises de mer et de terre entrent aussi en jeu.

Le périmètre marin formé par la Corse, la Côte d'Azur, la région Paca et le Languedoc-Roussillon, est le théâtre, en période estivale de préférence, de remontées d'eaux froides profondes, les upwellings. En hiver, en revanche, des cascades d'eau froide se forment aux extrémités du golfe du Lion. C'est à l'Est que la Méditerranée française est la plus profonde, jusqu'à 3000 mètres. À l'Ouest, un plateau continental plus étendu adoucit le relief sous marin. Le fond est, par ailleurs, loin d'être homogène. Au plateau continental et aux grands fonds, correspondent des vases et des vases sableuses. Le sable prédomine sur la côte, depuis la bordure du plateau continental, jusqu'aux canyons du Var et de la marge Corse. Les rochers bordent le littoral, de Marseille jusqu'à la frontière italienne. Ils sont une composante forte du milieu sous-marin tout autour de l'île. Dans les Bouches de Bonifacio, graviers et sables graveleux complètent le tableau.

Le long de ces golfes clairs se déversent cours d'eau et fleuves. Dans cet ensemble, c'est le Rhône qui joue le rôle clé. Le fleuve incarne plus que toute autre puissance et impact environnemental. Dans ses remous, 80 % du débit total des fleuves côtiers, se concentrent les résidus d'un bassin versant de plus de 137 000 km². L'équivalent d'un quart du territoire national.



Les courants le long des golfes insulaires peuvent être à l'origine de dysfonctionnements.

(Photo V.E.)